



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

- **Aqua'bébé (6 mois-3 ans)**
Pour découvrir le plaisir de l'eau en famille.
- **Familiarisation (3-6 ans)**
Permet aux petits de découvrir le milieu aquatique par le jeu.
- **Apprentissage collectif enfant (à partir de 6 ans)**
Permet d'acquérir l'équilibre, la propulsion et la respiration, éléments fondamentaux de la natation.
- **Perfectionnement junior (8-16 ans)**
Pour continuer et perfectionner l'apprentissage de la natation.
- **École 4 nages (12-18 ans)**
Permet aux jeunes de s'entraîner deux fois par semaine à la brasse, au dos crawlé, au crawl et au papillon.
- **Sport 4 nages (à partir de 16 ans)**
Entraînement sportif un à deux fois par semaine.
- **Aquaphobe adulte**
Activité proposée aux personnes ayant peur de l'eau et ne sachant pas nager.
- **Apprentissage adulte (à partir de 16 ans)**
Maîtriser l'équilibre, la respiration et la propulsion dans l'eau.
- **Perfectionnement adulte**
Permet d'apprendre le crawl, le sauvetage et le plongeon.
- **Aquagym (à partir de 14 ans)**
Activité de renforcement musculaire et cardio-vasculaire dans le milieu aquatique.

TARIFS DES COURS

Activités trimestrielles	67,50 €
Activités annuelles	182 €
Sport 4 nages annuel (2 fois/semaine)	219 €
Aqua'bébé trimestre	83,50 €

■ HORAIRES DES ACTIVITÉS DISPONIBLES À L'ACCUEIL ET SUR WWW.PISCINE-AQUAVAL.FR

INFOS PRATIQUES

HORAIRES DES ACTIVITÉS AQUA'BÉBÉ

Un créneau d'une heure, tous les samedis, permettant d'adapter le temps de baignade de votre enfant en fonction de son âge et des conseils de maîtres nageurs
▶ de 9h15 à 10h15

TARIFS

Activité trimestrielle
Aqua'bébé (10 séances) 83,50 €
(Tarification incluant l'entrée piscine des deux parents)
Règlement en espèces, chèque, ou chèque vacances.

PLAN D'ACCÈS



PISCINE AQUA'VAL

Esplanade de Klettgau - 44190 CLISSON - Tél. 02 40 54 24 56
Site Internet : www.piscine-aquaval.fr - Courriel : accueil@piscine-aquaval.fr

2011-2012



AQUA'BÉBÉ

de 6 mois à 3 ans
pour découvrir
le plaisir de l'eau
en famille



**VOTRE CENTRE AQUATIQUE
EN VALLÉE DE CLISSON**

CREDITS PHOTOS: PHIL JOURNÉ, BERTRAND RIVIÈRE - Tarifs en vigueur du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Aigrefeuille-sur-Maine - Boussay - Clisson - Gétigné
Gorges - La Planche - Maisdon-sur-Sèvre - Monnières - Remouillé
Saint-Hilaire-de-Clisson - Saint-Lumine-de-Clisson - Vieilleville



AQUA'BÉBÉ



EN QUOI CONSISTE L'ACTIVITÉ ?

L'Aqua'bébé permet aux enfants de 6 mois à 3 ans de découvrir le plaisir de l'eau en famille. Dans une eau chauffée pour le confort de bébé. La durée de la séance est variable en fonction de l'âge de l'enfant dans un créneau d'une heure maximum. Un maître nageur spécialisé est là pour vous accompagner. Un aménagement du milieu aquatique est proposé avec des jeux très variés et différents ateliers.

Ils sont articulés autour de trois grands thèmes :

- la découverte (de l'eau, des autres),
- l'immersion (comment entrer dans l'eau et sous l'eau),
- le déplacement (flotter, se mouvoir dans l'eau).

QUE LEUR APORTE L'ACTIVITÉ ?

Chez bébé le contact de l'eau favorise l'éveil de ses sens, développe ses réflexes psychomoteurs ainsi que sa capacité d'adaptation à un environnement différent. Il apprend à contrôler son stress, sa respiration.

L'activité privilégie le rapprochement avec d'autres personnes et notamment des enfants de son âge. Elle facilite le processus de socialisation.

C'est une façon de l'aider à devenir plus autonome.



QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE ?

- ▶ Éviter de baigner votre enfant s'il a récemment souffert d'une otite, s'il a des plaies, des boutons.
- ▶ Ne pas hésiter à le sortir de l'eau en cours de séance s'il a froid. Prévoir une serviette bien sèche pour l'envelopper à la sortie.
- ▶ Gare aux crises d'hypoglycémie, un goûter (biscuits, jus de fruits, eau sucrée ...) ne sera pas superflu.

AQUA'BÉBÉ, CONDITIONS D'ACCÈS

- Certificat médical de non contre-indication à l'activité.
- Une fiche d'inscription (disponible à l'accueil).
- L'enfant doit obligatoirement porter une couche spécifique pour la baignade.



RÈGLEMENT



Le règlement intérieur de l'établissement (consultable à l'accueil) s'applique à l'activité Aqua'bébé. Quelques règles d'hygiène et de sécurité spécifiques s'y ajoutent, afin que les séances se passent dans des conditions optimales.

La température du bassin est indiquée dès l'entrée afin que vous puissiez décider ou non de baigner votre enfant, sachant que nous nous engageons à apporter une température confortable pour la baignade de vos enfants.

L'activité est ouverte à l'enfant et à ses deux parents, avec obligatoirement un parent par séance.

Un autre membre de la famille (grand parent, grand frère, cousin...) ou un ami ne peut en aucun cas remplacer l'un ou les deux parents.

Le maître nageur peut à tout moment interrompre la séance d'un enfant s'il le juge opportun.

Les maîtres nageurs se réservent le droit de suspendre ou d'écourter la séance dans le cas où les conditions de température ne seraient pas satisfaisantes.

Toute séance suspendue pour un cas de force majeure (exemple : matière fécale dans le bassin) ne donnera pas droit au remboursement de celle-ci ni à une quelconque transformation en entrée.

Toute séance manquée n'est pas remboursable. Une éventuelle transformation de deux séances manquées (maximum) est envisageable sur demande de votre part. Dans ce cas une séance donnera droit à une entrée public pour une personne adulte.

